



Oxfam Novib: Assistance juridique et meilleur accès à la justice pour les victimes des violations des droits de l'Homme

Programme de la coopération suisse 2011-2016

La Suisse accompagne le processus démocratique et le développement durable au Maroc en partenariat avec les autorités, la société civile les organisations internationales en s'engageant particulièrement dans les régions défavorisées pour répondre aux besoins des populations les plus vulnérables. Cet engagement se reflète dans Le programme suisse pour l'Afrique du Nord pour la période 2011–2016 qui se concentre sur trois domaines clés:

Domaine 1 – La transition vers la démocratie et les droits de l'Homme; **Domaine 2** – le développement économique, l'emploi et la réduction des risques et désastres naturels ainsi que le **Domaine 3** – La migration et la protection.

Contexte et description du problème

Le processus de réforme au Maroc suivant l'adoption de la Constitution en 2011 est en marche mais avec une certaine lenteur dans l'exécution. Le système judiciaire au Maroc souffre de plusieurs défaillances telles que la lenteur des procédures, le manque d'accès à la justice et de l'assistance juridique bénévole.

Les organisations de la société civile sont la principale force motrice de la transition démocratique au Maroc. Elles servent de dénonciateur des violations des droits de l'Homme mais aussi de surveillant à la mise en œuvre des réformes annoncées. A travers le renforcement des capacités d'une des organisations Marocaines leader dans le domaine des droits de l'Homme et à travers le soutien juridique et l'accès à l'information judiciaire que l'organisation propose, le projet contribuera au processus de démocratisation au Maroc.

Objectif général

Les victimes de violation des droits de l'Homme font respecter leurs droits et jouissent d'un procès équitable grâce à l'amélioration de l'accès à la justice et au renforcement institutionnelle de l'Association Marocaine des Droits Humains (AMDH).

Objectifs spécifiques de la phase

- Les victimes des violations des droits de l'Homme sont capables de faire valoir leurs droits à travers l'assistance juridique du réseau d'avocats bénévoles de l'AMDH.
- Les services rendus par L'AMDH aux bénéficiaires sont plus efficaces et efficients grâce au renforcement de ses capacités institutionnelles.

Zone du projet	Tout le pays
Durée	décembre 2013 – mars 2016
Budget	CHF 239'000
Partenaire	Oxfam Novib



Stratégie et approche

Dans le court terme, le projet vise à renforcer les mécanismes de défense et d'assistance juridique à travers la création d'un réseau formel d'avocats au niveau national et la défense et l'assistance juridique des victimes des violations des droits humains dans les différentes régions du Maroc. Dans le moyen terme, le projet a pour objectif d'accroître la connaissance, l'efficacité, l'autonomie et le « outreach » de l'AMDH à travers son renforcement institutionnelle.

Outputs de la phase

- Au moins 1840 personnes victimes de violation des droits de l'Homme reçoivent une assistance juridique de qualité.
- Un réseau formel d'avocats est créé au niveau national.
- Les capacités techniques de 120 membres du réseau d'avocats bénévoles sont renforcées.
- Au moins 85 membres de la commission administrative sont formés selon les besoins identifiés.

Groupe ciblé

Avocats bénévoles du réseau AMDH, personnes victimes de violation des droits de l'Homme en détention préventive illégale ou en détention qui ont besoin d'une assistance juridique, personnes indigentes victimes de violation des droits de l'Homme, en liberté, qui ont besoin d'une information juridique

Contact et informations

Ambassade de Suisse
Bureau de programme de la coopération suisse
1, Rue Azrou, Hassan 10001 Rabat
Tél: +212 5 37 21 37 50
rab.rabat@eda.admin.ch
www.deza.admin.ch